

## Bulletin d'adhésion - Saison 2022-2023

### Section course à pied

(ECRITURE LISIBLE SVP)

N° LICENCE: .....
-------------------

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

N° téléphone : .....

N° téléphone contact en cas d'urgence : .....

Adresse e-mail : .....



### Cotisation annuelle : 100 €

La cotisation inclut la licence et l'entraînement avec coach.

Les inscriptions aux compétitions sont à la charge de l'adhérent.

Règlement par chèque à l'ordre de : **USMBM Course à pied.**

### Documents inscription \* :

- Bulletin d'adhésion
- Certificat médical (avec pratique compétition) ou Attestation santé FFA
- Chèque à l'ordre de l'USMBM course à pied
- Uniquement pour les nouveaux inscrits : Formulaire RGPD (recto-verso) et autorisation « droit à l'image »

Documents adressés à M. Laurent Bucaille, 10 rue de Pontoise 95560 MONTSOULT

*\* Attention : aucune licence ne sera saisie sans la liste complète des documents ci-dessus.*

Nous vous donnons rendez-vous sur le parking devant la mairie de Baillet en France :

- Mardi 19H
- Jeudi 19H
- Dimanche 9H00

Entraînement 1 jour avec coach et en hiver une session renforcement le samedi matin dans le gymnase de Baillet

Pour tout renseignement supplémentaire : <http://usmbm-courseapied.fr/>

*Le président Laurent BUCAILLE*